

# Le droit à la souveraineté alimentaire

dans la Déclaration sur les droits des paysannes et paysans

jeudi 10 décembre 2015

**Cette note analyse l'article 5 sur le droit à la souveraineté alimentaire sur les ressources naturelles, au développement et à la souveraineté alimentaire dans le projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans : la définition de chaque droit, les obligations des États, la justification de l'inclusion de ces droits dans la Déclaration, ainsi que les éléments clés qui devraient être inclus.**



*Cette note d'analyse sur le droit à la souveraineté alimentaire fait partie d'une série de notes publiées par FIAN International dans le but d'alimenter les négociations du projet de texte de [Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales](#).*

Le **droit au développement** est « un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés et de bénéficier de ce développement ».

Le **droit de disposer de ressources naturelles** - compris comme le droit de participer à et de bénéficier de l'exploitation des ressources naturelles - est considéré comme un droit collectif. Il s'agit d'un aspect central du droit à l'autodétermination, qui est étroitement associé au droit d'un peuple à ne pas être privé de ses propres moyens de subsistance.

La **souveraineté alimentaire** est un concept vaste et multidimensionnel qui couvre divers aspects de notre système alimentaire. À son cœur est le droit des peuples à définir et à construire leurs propres systèmes alimentaires, depuis la base. Le droit à la souveraineté alimentaire peut être considéré comme une version contemporaine du droit au développement, du droit à l'autodétermination et du droit de disposer des ressources naturelles.

Voir aussi la note sur le [droit à l'alimentation](#) et celle sur le [droit à la terre et aux autres ressources naturelles](#).

Voir également la [capsule vidéo](#) sur la Déclaration.

**Sans paysans, on ne mange pas.  
Cultivons leurs droits !**

Télécharger la note d'analyse :

en français :



en anglais :



en espagnol :

